



Tout ce que vous devez savoir sur la TVA

Fiche pratique publié le **03/07/2024**, vu **133 fois**, Auteur : [Blog de Le Bouard Avocats Versailles](#)

Découvrez la TVA, ses régimes, calculs, et son impact sur entreprises et consommateurs en France dans notre guide complet.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un élément fondamental du système fiscal moderne de nombreux pays, y compris la France. Elle affecte les entreprises, les consommateurs finaux, ainsi que l'État à plusieurs niveaux. Cet article explore en détail ce qu'est la TVA, qui est responsable de son paiement, les différents régimes de TVA applicables, et comment elle est collectée et reversée.

Qu'est-ce que la TVA ?

La taxe sur la valeur ajoutée, plus communément appelée TVA, est un impôt indirect sur la consommation. Cela signifie que le montant de la TVA est implémenté dans le prix des biens et services vendus. Les entreprises jouent un rôle crucial dans le mécanisme de collecte et de reversement de la TVA à l'État. Chaque acteur d'une chaîne commerciale paie la TVA sur ses achats et la facture à ses clients sur ses ventes.

Il est conseillé pour les sociétés et professionnels d'obtenir des conseils juridiques spécialisés afin de bien comprendre leurs obligations fiscales. Vous pouvez consulter un [avocat pour société Versailles](#) pour de plus amples informations et une assistance personnalisée en matière de droit commercial.

Les bases juridiques de la TVA

En France, la TVA est régie par le Code Général des Impôts (CGI). L'article 256 du CGI définit les contours de cette taxe et précise qui en sont les redevables. La TVA s'applique à toutes les opérations économiques, c'est-à-dire la fourniture de biens et de services réalisés à titre onéreux par un assujetti agissant en tant que tel.

Le mécanisme de la TVA

Le fonctionnement de la TVA repose sur un principe de déduction et de collecte. Expliqué simplement, lorsque qu'une entreprise achète des matières premières ou des services, elle paye de la TVA. Ensuite, lors de la vente de ses produits finis, elle collecte la TVA auprès de ses clients. Finalement, l'entreprise reverse à l'État la différence entre la TVA collectée sur ses ventes et celle qu'elle a supportée sur ses achats, également appelée TVA déductible.

Qui doit payer la TVA ?

En principe, la TVA est acquittée par le consommateur final. Toutefois, les entreprises interviennent comme intermédiaires en collectant cette taxe pour le compte de l'État. Elles prélèvent la TVA sur les transactions réalisées avec leurs clients puis la reversent au Trésor

Public après avoir déduit la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée sur leurs propres acquisitions.

Le rôle des entreprises et des professionnels

Tous les professionnels et les entreprises enregistrées doivent déclarer et payer la TVA s'ils exercent une activité taxable. Cette obligation vise les commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs ainsi que les sociétés commerciales. Certaines exceptions existent, notamment pour les micro-entreprises sous certains seuils de chiffre d'affaires, ne facturant pas la TVA à leurs clients.

Exemples pratiques de situations courantes

Pour illustrer, prenons l'exemple d'un fabricant de meubles. Il achète du bois à un fournisseur et paye une certaine somme de TVA. Lorsqu'il vend ses meubles, il inclut cette TVA dans le prix final payé par le client. À la fin du mois ou trimestre, le fabricant calcule le total de la TVA qu'il a collectée via ses ventes, soustrait la TVA qu'il a payée sur ses achats de bois, puis reverse la différence au fisc.

Les régimes de TVA

Plusieurs régimes de TVA existent en France, chacun correspondant à différentes situations fiscales et niveaux de chiffre d'affaires. Comprendre quel régime s'applique à votre entreprise est crucial pour assurer sa conformité et optimiser ses finances.

Le régime réel normal

Le régime réel normal concerne généralement les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les seuils fixés par la législation fiscale. Sous ce régime, les entreprises doivent déposer des déclarations mensuelles ou trimestrielles de TVA. Ces déclarations indiquent la TVA collectée et déductible pour la période concernée.

Le régime réel simplifié

Ce régime est destiné aux entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel moins élevé. Les entreprises sous ce régime effectuent un versement provisionnel annuel de TVA en deux acomptes, puis procèdent à une régularisation en fin d'exercice par le biais d'une déclaration annuelle de TVA.

La franchise en base de TVA

Ce régime exonère les petites entreprises de la facturation de la TVA à leurs clients. En contrepartie, ces entreprises ne peuvent récupérer la TVA sur leurs achats professionnels. Le principal avantage de cette franchise est la simplification des obligations administratives, car aucune déclaration périodique n'est requise.

- Simplification administrative
- Facilité de gestion comptable
- Aucune collecte ni versement de TVA

Calcul de la TVA

Calculer la TVA implique de connaître le taux applicable et d'appliquer correctement les principes

de déduction et de collecte. En France, plusieurs taux de TVA existent selon les types de biens et services.

Les différents taux de TVA en France

La France utilise principalement quatre taux de TVA :

1. Le taux normal de 20 % : Il s'applique à la majorité des biens et services.
2. Le taux réduit de 10 % : Concerne certains produits alimentaires, les travaux de rénovation de logement, etc.
3. Le taux intermédiaire de 5,5% : Appliqué principalement sur les produits de première nécessité tels que la plupart des aliments, les abonnements à gaz et électricité, livres, tickets de cinéma, etc.
4. Le taux super réduit de 2,1% : Employé principalement pour les publications de presse, médicaments remboursés par la sécurité sociale, etc.

Méthode de calcul de la TVA

Le calcul de la TVA peut se faire selon deux méthodes principales :

1. Montant TVA inclus : Pour obtenir le montant de la TVA inclus dans un prix TTC (toutes taxes comprises), divisez le prix TTC par $1 + \text{taux de TVA}$, puis multipliez le résultat par le taux de TVA.
2. Montant hors TVA : Pour ajouter la TVA à un prix HT (hors taxes), multipliez le prix HT par le taux de TVA, puis ajoutez le résultat au prix HT.

Paiement et recours concernant la TVA

Le rôle de collecteur de TVA place les entreprises dans une position d'intermédiaire entre le consommateur final et l'administration fiscale. C'est pourquoi il est crucial pour toute entreprise de comprendre les modalités de paiement et de déclaration associées à cette taxe.

Les échéances de paiement

Selon le régime de TVA applicable, les entreprises doivent respecter des échéances spécifiques pour le paiement et la déclaration de la TVA. Par exemple, sous le régime réel normal, les déclarations peuvent être mensuelles ou trimestrielles. Toute erreur ou retard dans le paiement peut entraîner des pénalités financières importantes.

Recours en cas de litige

Dans certaines situations, des divergences ou litiges peuvent surgir entre une entreprise et l'administration fiscale concernant la TVA. Dans ce cas, les entreprises disposent de plusieurs types de recours, de la réclamation amiable à la saisie des tribunaux compétents. Obtenir l'aide d'un avocat spécialisé en droit fiscal peut s'avérer indispensable.